



SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Vendredi 6 juin 2014

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Adhérer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

SOMMAIRE

- 1) **Rattrapage : pas de récupération de la rentrée reportée**
- 2) **Le SNUipp-FSU rencontre le ministre : Nos priorités pour réussir l'école !**
- 3) **Enseignants spécialisés : un retard inacceptable !**
- 4) **Les chèques-vacances : du nouveau**
- 5) **Mutation de 50 PE en situation difficile**
- 6) **Prestations familiales – Taux et montants**
- 7) **Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**
- 8) **Mouvement 2014 - permanences le mercredi 2 juillet**
- 9) **Dès maintenant, syndiquez-vous pour l'année 2014-2015.**

1) Rattrapage : pas de récupération de la rentrée reportée

Rattraper le lundi 6 juillet n'aurait eu aucun sens, récupérer deux mercredis après-midi durant l'année n'est pas plus envisageable à l'heure d'une réforme des rythmes déjà suffisamment illisible et chaotique.

Élèves, enseignants et familles n'avaient pas à faire les frais d'une gestion à l'emporte-pièce de ce dossier. La non-récupération répond donc à la demande du SNUipp-FSU et constitue ainsi la seule solution raisonnable.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3232>

2) Le SNUipp-FSU rencontre le ministre : Nos priorités pour réussir l'école !

Le SNUipp-FSU a rencontré le ministre de l'Éducation nationale Benoît Hamon. À cette occasion, **le syndicat lui a remis son appel solennel** déclinant les priorités pour réussir l'école.

Le SNUipp-FSU a dit au ministre, de manière très forte, l'urgence d'améliorer la condition et la reconnaissance professionnelles des enseignants du primaire. Les enseignants l'attendent. On ne peut plus tergiverser ! Leurs conditions d'exercice du métier (temps, formation, inspection...) et leur considération (salaire, exercice du droit syndical...) réclament des mesures immédiates.

Pour le SNUipp-FSU, il est temps que cela change. L'école est aujourd'hui plombée par une réforme des rythmes scolaires toujours contestée qui a tout écrasé alors qu'elle aurait dû être seconde.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3236>

SIGNEZ ET FAITES REMONTER CETTE PETITION en nous l'envoyant.

La pétition : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3212>

3) Enseignants spécialisés : un retard inacceptable !

Alors que des négociations avaient été engagées depuis plusieurs mois sur les rémunérations et les obligations de service des enseignants spécialisés, le ministère vient de faire savoir aux organisations syndicales que l'application de ces mesures était repoussée d'un an, à la rentrée 2015.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3229>

4) Les chèques-vacances : du nouveau

Ce qu'il faut savoir sur les chèques-vacances et les dispositions plus favorables décidées depuis mai dernier.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3230>

5) Mutation de 50 PE en situation difficile

Les interventions fermes du SNUipp-FSU viennent d'infléchir la décision du ministère qui avait refusé lors du groupe de travail « permutations » du 27 mai dernier, de ne pas traiter les situations difficiles d'enseignants ayant demandé leur changement de département sans obtenir satisfaction. Il avait alors renvoyé le traitement de ces dossiers aux Inspections académiques.

Jeudi 5 juin 2014, le ministère a finalement accepté d'arrêter une liste de 50 enseignants des écoles autorisés à changer de département dans le cadre d'un mouvement complémentaire piloté nationalement.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3231>

6) Prestations familiales – Taux et montants

(taux valables du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015)

Lire le document : http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Prestations_familiales_taux_et_montants_au_1er_avril_2014.pdf

7) Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)

(taux valables du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015)

La prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) comprend :

- Une prime à la naissance ou à l'adoption ;
- Une allocation de base ;
- Un complément de libre choix du mode de garde ;
- Un complément de libre choix d'activité.

Ces prestations sont liées à conditions de ressources.

Toutes les demandes sont à faire à la caisse d'allocations familiales (CAF).

Lire le document : http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Prestation_daccueil_du_jeune_enfant.pdf

8) Mouvement 2014 - permanences le mercredi 2 juillet

Pour aider les collègues sans poste avant la CAPD du 3 juillet, le SNUipp-FSU organise deux permanences

**le mercredi 2 juillet
de 8h30 à 12h00**

A COLMAR : à l'IUT salle 004 Bât A

http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Plan_campus_Grillenbreit_Colmar.pdf

A MULHOUSE (local du SNUipp, 19 bld Wallach, derrière la gare)

Calendrier de la deuxième phase

- Lundi 16 et mardi 17 juin 2014 : CAPD - priorités, maintien sur postes.
- Jeudi 3 juillet et lundi 7 juillet 2014 : CAPD 2^{ème} phase informatisée et 3^{ème} phase manuelle

Phase d'ajustements

- Mercredi 27 Août 2014 : CAPD - phase manuelle.

Pour nous permettre de suivre au plus près vos souhaits, renvoyez-nous vos **fiches syndicales de contrôle**.
La fiche ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3206>

9) Dès maintenant, syndiquez-vous pour l'année 2014-2015.

L'année touche à sa fin mais vous aimeriez soutenir les actions du SNUipp-FSU en y adhérant.
L'adhésion valant pour une année scolaire nous vous proposons de vous syndiquer **dès à présent pour l'année 2014-2015**. Bien entendu, l'**adhésion prendra effet immédiatement**.

Alors, plus d'hésitation, syndiquez-vous au SNUipp-FSU !

Plusieurs possibilités vous sont offertes :

- L'adhésion en ligne (quelques clics suffisent) : <https://adherer.snuipp.fr/68>
- L'adhésion par courrier : paiement
 - par prélèvements mensuels (de novembre 2014 à avril 2015)
 - par chèques (unique ou multiples)

Le bulletin 2014-2015 ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>